Castelsarrasin. Les élèves ont fait leur retour au lycée Jean-de-Prades



Éducation, Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne

Publié le 09/06/2020 à 05:06 , mis à jour à 05:13

Les élèves volontaires du lycée Jean-de-Prades ont fait leur retour après deux mois et demi de confinement. Peu nombreux, ils ont dû s'adapter aux dispositions sanitaires prises par la proviseure Valérie Charpin.

Après ceux de primaire et de collège les semaines précédentes, les élèves du lycée Jean-de-Prades ont repris les cours progressivement à partir du mercredi 3 juin. "Les administratifs ont réintégré l'établissement dès la fin des vacances de Pâques, les professeurs ont fait une prérentrée par petits groupes quelques jours avant les élèves pour que nous leur présentions les dispositifs sanitaires mis en place. À cette occasion, nous leur avons aussi fourni un kit : masques, visière, gel, lingettes désinfectantes et des feutres pour les tableaux blancs, qui ne restent donc plus dans les salles", explique Valérie Charpin, la proviseur du lycée. Afin de maîtriser les effectifs et organiser au mieux la nouvelle vie de l'établissement, les élèves volontaires pour revenir en cours ont dû s'inscrire au préalable via un formulaire disponible sur le site internet du lycée. En amont, les assistants d'éducation ont contacté toutes les familles pour leur expliquer les dispositions en vigueur. Des changements qui ont des conséquences sur les apprentissages. "Les élèves de filières professionnelles n'ont plus de travaux pratiques. Les professeurs leur donnent des défis à réaliser chez eux, pour compenser. L'enseignement à distance est maintenu pour ceux qui n'ont pas souhaité revenir au lycée. Nous avons réorganisé les emplois du temps des professeurs pour qu'ils ne soient au lycée qu'un jour et demi par semaine et puissent assurer ces cours en distanciel. Les élèves ne subissent pas de discrimination.

Pour ceux qui sont en classe, les professeurs axent sur la méthodologie, les clés pour bien travailler à la maison ou pendant les vacances. Il n'y a pas vraiment de cours standards", détaille la proviseur. "Je n'avais pas revu mes amis depuis deux mois, ça fait du bien de revenir en cours", avoue Fahd, en première année de CAP service. Il est le seul de sa classe à être revenu au lycée. Alors il suit les cours avec Yaya et

Christopher, qui eux sont en CAP primeur. "Le matin, tous les CAP ont les mêmes cours de matières générales, français, maths et physique. Les cours professionnels sont l'après-midi", explique Muriel Evrard, la professeur de mathématiques. "Porter le masque, rester éloignés des autres, ce n'est pas facile. Mais à la maison j'avais des problèmes de connexion et je n'arrivais pas à travailler sans professeur. Alors j'ai fait le choix de revenir. On verra ce que ça donnera", ajoute Fahd. "L'ambiance est malgré tout plutôt détendue", apprécie la proviseur.

Trois questions à Virginie Perre, conseillère principale d'éducation

Virginie Perre est conseillère principale d'éducation (CPE). Elle nous présente le dispositif sanitaire du lycée.

Quelles sont les règles que doivent suivre les élèves ?

Le portique à l'entrée de l'établissement a été condamné. C'est un assistant d'éducation qui surveille l'entrée le matin et vérifie que les élèves sont bien inscrits. Tous restent dans le lycée de 8 h à 17 h, ils ne peuvent plus aller et venir aux abords de l'établissement comme avant. À leur arrivée, nous leur délivrons un masque s'ils n'en ont pas un. Les élèves sont ensuite dirigés vers leurs cours respectives. Les professeurs viennent les y chercher. Pour limiter les croisements, les élèves de filières pros et technologiques n'utilisent pas la même entrée que ceux des filières générales et la circulation à l'intérieur de l'établissement est fléchée. Les jeunes restent en permanence sous la surveillance d'un adulte. Les élèves restent ensuite dans leurs salles, ce sont les professeurs qui se déplacent.

Et pour les espaces communs ?

Nous avons condamné certaines pièces, nous laissons ouvertes les portes chaque fois que c'est possible, ainsi que les fenêtres pour l'aération. Le mobilier dans les couloirs a été enlevé, ainsi que toutes les chaises en tissus. Nous avons investi dans un aspirateur ayant un filtre spécifique pour nettoyer les salles moquettées que nous ne pouvions condamner. Aux toilettes également, nous demandons aux usagers de nettoyer après leur passage. Au centre de documentation et d'information (CDI), la manipulation des livres est interdite et nous travaillons sur l'accès à la culture via le numérique. À midi, les élèves jettent leur masque et se lavent les mains avant d'aller s'installer. Les plateaux sont préparés et mis sur les tables par les personnels de services, les jeunes ne se servent plus seuls. Le menu est unique, et il y a des bouteilles d'eau individuelles sur les plateaux. Ils reçoivent ensuite un nouveau masque pour l'après-midi et les tables sont désinfectées pour le service suivant.

Comment se passe l'accès aux différents services administratifs ?

Les élèves n'ont plus d'accès libre à la vie scolaire ou aux services administratifs. Exceptionnellement, ils ont le droit d'utiliser leur téléphone dans l'enceinte du lycée et ils nous appellent en cas de besoin. Si nécessaire, nous leur donnons rendez-vous. De la même façon les dossiers d'inscription pour la rentrée sont envoyés par mail et les parents peuvent nous les renvoyer par mail ou dans la boîte aux lettres. Ils sont ensuite reçus sur rendez-vous.